

**DELIBERATION n° 23 - 2016****En date du 21 Juin 2016****Portant sur l'attribution de subventions aux associations**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni en Mairie le 21 Juin 2016 à 20H00 selon convocation en date du 15 Juin 2016 sous la présidence du Maire Monsieur Joël GARESTIER, Mr Patrice PAYRAT étant désigné secrétaire de séance.

Sont présents : M. GARESTIER Joël, Maire de Saint Just le Martel.

Mrs HENRY Philippe, VERGER Manuel, GARCIA Jean-Luc, Mmes MANDET Mauricette, JANICOT Marie Claude, AUPETIT- BERTHELEMOT Christelle, Adjoint.

Mmes TOUCAS Hélène, CARRILLO Martine, De PAIVA Régine, BASSALER Virginie, SANCHEZ Marie Hélène, DUBREUIL Anne-Sophie, Conseillères Municipales

Mrs PAYRAT Patrice, GLANDUS Bernard, PEAUDECERF Sébastien, VANDEMBROUCKE Gérard, GAILLARD André, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné procuration :

Mr MORELON Alain pouvoir à Mr GLANDUS Bernard, Mme LACORRE Séverine pouvoir à Mme TOUCAS Hélène, Mme DUVAL Patricia pouvoir à Mr GARESTIER Joël, Mme THIBAUT-GUILLON pouvoir à Mme Anne-Sophie DUBREUIL, Mr PAGE Stéphane pouvoir à Mr GAILLARD André.

- **Absent :** Néant
- **Absent excusé :** Néant

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	18
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes pour	19
Vote contre	0
Abstentions	4

Le Conseil Municipal décide pour l'exercice 2016 d'octroyer les subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

A.C.C.A	580,00 €
AEPAPE (Association d'entraide des personnes accueillies en Protection de l'Enfance, pupilles de l'état et autres statuts)	50,00 €
Aéromodélisme	190,00 €
Amicale du personnel	2 000,00 €
ASOLIM	50,00 €
Association 2000 pattes	100,00 €
Association club bel Automne	1 000,00 €
Association des scléroses en plaques (AFSEP)	50,00 €
Association Gym club	560,00 €
Association KM 42	1 160,00 €
Association sportive AS ST Just	930,00 €
Badminton Martellois	920,00 €

CHAL Action d'animation Hôpital Chastaingt	50,00 €
Comice intercommunal (Aureil, Feytiat, Panazol, St Just)	500,00 €
Comité des Fêtes	1 930,00 €
FNACA	200,00 €
FNATH (accidentés de la vie) Section Panazol	160,00 €
Hand Ball Club Martellois	1 020,00 €
Just à Vélo	490,00 €
KSK	260,00 €
La compagnie de l'hippocampe	100,00 €
La Croix Rouge	1 000,00 €
Ligue nationale contre le cancer comité départemental HV	50,00 €

Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation Périgord -limousine Beynat	100,00 €
MECAN'X	200,00 €
MRAP (mouvement contre le racisme)	50,00 €
Mouvement Vie libre (lutte contre alcoolisme)	50,00 €
PEP (Pupilles Enseignement Public)	50,00 €
Sporting Basket Club	280,00 €
St Just Culture Loisirs	1 930,00 €
Tennis Club	420,00 €
Union Gymnique Panazol (gym enfant)	640,00 €
Volley Ball Club Martellois	120 €
Croix rouge-soutien au maintien du commerce	1 500,00 €
CM Promotions pour les actions de communication au bénéfice de la commune à l'occasion de compétitions motos (Christophe Meillat)	650,00 €

Le Conseil Municipal décide aussi d'accorder une subvention exceptionnelle aux associations et organismes suivants :

Association KM 42	250,00 €
Aéromodélisme	250,00 €
Les cavaliers de Bellefond	100,00 €
Saint Just culture loisir	250,00 €
Tennis Club	250,00 €
TOTAL : 20 440 Euros	

Fait à Saint-Just-le-Martel
Le 21 Juin 2016

Le Maire,



Joël GARESTIER



Mr le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif des de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'état.

Publié le 27 Juin 2016

Transmis en préfecture le 27 Juin 2016